

LA FEUILLE

Saint-Médard-sur-Ille



DISTRIBUTION DE MASQUES : INSCRIPTION

Par l'intermédiaire de l'Association des Maires de France, la municipalité a commandé mi-avril des masques grand public en tissu lavable à raison d'un masque par habitant (6 ans et plus). Le coût de ce masque pour la commune est de 4 euros TTC unitaire, soit une dépense de plus de 5400 euros. En raison de la forte demande, **nous ne connaissons toujours pas la date précise de livraison.**

Aussi, afin de vous communiquer dans les jours à venir les dates et les modalités de distribution, nous vous remercions de vous **inscrire** en complétant le formulaire en ligne : <https://bit.ly/2MyJGF3> ou bien en contactant la mairie au 02 99 55 23 53 . Vous serez ensuite contacté en amont de la distribution.

Cela ne s'adresse pas aux personnes de 70 ans et plus qui recevront ces masques directement chez eux.

Les pièces justificatives suivantes vous seront demandées lors du retrait :

- Pièce d'identité + justificatif de domicile
- Un livret de famille (Si plusieurs par famille)

La municipalité tient à remercier très chaleureusement les donateurs de matières premières et les bénévoles qui ont pris l'initiative de confectionner gracieusement des masques en tissu à destination des plus exposés d'entre nous et salue ce beau geste de solidarité. Des masques en tissu sont toujours disponibles en mairie si des personnes dans le besoin sont désireuses.

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

L'installation du conseil municipal a eu lieu le mercredi 27 mai 2020. Suivi d'une deuxième séance le mercredi 3 juin, l'organisation du conseil a été déterminée comme suit :

Maire : Noël BOURNONVILLE (12 voix pour, 3 blancs)

Élection des adjoint(e)s : (11 voix pour, 3 blancs, 1 nul)

- 1ère adjointe : Françoise RUFFAULT : Bâtiments, urbanisme et opérations d'aménagement
- 2ème adjoint : Patrick LERÊTEUX : Voirie, assainissement et services techniques.
- 3ème adjointe : Josiane DETOC : Associations, culture et tourisme.
- 4ème adjoint : Gildas BOUREL : Communication et vie participative, environnement et agriculture

Conseillers(ères) délégué(e)s :

- Magalie DUFOUR : Affaires sociales
- Gérard PASEK : Finances, commerces et artisanat
- Karine GUIBAUDET : Affaires scolaires et périscolaires
- Tristan LE HEGARAT : Jeunesse, Conseil municipal des jeunes

Conseillers(ères) municipaux(ales) :

- Isabelle RENOARD , Bertrand NUFFER, Hélène KERBRAT, Emmanuel MUSSET, Pierre-Antoine VITEL, Pierre MOIRÉ

Les compte-rendus complets sont disponibles sur le site de la commune ou en mairie. Nous reviendrons en détail sur l'organisation de ce mandat dans le prochain bulletin municipal prévu début juillet.

COMMERCE DE PROXIMITÉS

En complément des commerces cités dans la feuille d'Avril, voici d'autres acteurs médardais qui ont pris des mesures pour poursuivre ou pour pourvoir (re)démarrer leurs activités :

Restaurant L'Écluse Tropicale, C'est parti ! Ouvert depuis ce vendredi 05 juin, Anne et Clémentine sont impatientes de vous faire découvrir leurs spécialités (Cocktails et Cuisine), dans une ambiance conviviale. Ouvert tous les jours sauf le Lundi. Page Facebook : <https://www.facebook.com/renneshotbrasil> Téléphone : 09 50 94 43 17

La Tête d'Affiche : Bar/café sur la place de l'église, Monique vous accueille de nouveau pour profiter d'une boisson chaude ou rafraîchissante en intérieur ou en terrasse. Nouveau site internet : <https://www.latetedaffiche.fr/> Téléphone : 02 99 00 16 75.

Le camion à croquer : Food truck proposant burgers, bagels, salades, frites et pâtisseries maison avec des produits frais, de saison, si possible bio et/ou local. Le vendredi soir de 19h00 à 21h00 au lieu-dit Gohil (Saint-Médard-Sur-Ille). Commande de préférence sur internet <http://www.lecamionacroquer.fr/> - Tél : 0620785331

La Tyt'Pat, vente à emporter de crêpes et galettes nature ou garnies, sera dorénavant présente tous les mardis soirs sur la place de l'église de 16h45 à 19H. Renseignements et réservations : 06 72 27 95 38.

CARREFOUR DE LA CROIX DE BRIN

Des travaux de voirie réalisés par le département sont en cours au carrefour de La Croix de Brin RD91 / RD106. Il s'agit de la réfection des îlots, des enrobés du carrefour et de la RD106 menant à Saint-Aubin-d'Aubigné. Par conséquent :

- La RD 91 entre le lieu-dit « Le Mariage » et « La Croix de Brin » est fermée jusqu'au 12 juin.
- La RD106 de St-Aubin-d'Aubigné à la Croix de Brin sera fermée du 8 au 12 juin
- La route de la Ratulais (du cimetière à la Croix de Brin) sera fermée par intermittence du 8 au 12 juin. Elle sera tout de même accessible aux riverains venant du bourg, car seul l'îlot central du carrefour Croix de Brin sera momentanément neutralisé.

Les déviations sont mises en place vers Aubigné ou Saint-Germain-Sur-Ille.

TRAVAUX SNCF

SNCF Réseaux a entrepris depuis le 11 mai le renouvellement de la voie ferrée entre Chevaigné et Dingé. Ce type de travaux réalisés de nuit, engendre malheureusement des nuisances sonores et vont impacter les usagers de la manière suivante :

- Travaux de quelques nuits, semaine 24 et 25 sur les voies ferrées
- Fermeture continue du passage à niveau de la **Vallée du Tertre (N°12)** du 15 Juin (20h00) au 8 juillet (16h30)
- Fermeture du passage à niveaux **N°11 (Lieu-dit La halte)** aux véhicules, aux cycles et aux piétons à partir lundi 8 Juin (La déviation déjà en place pour les véhicules se fera par le viaduc)

Fermeture temporaire de la Halte SNCF aux voyageurs du 8 juin au 3 Juillet : Mise en place d'une navette autocar vers Montreuil-sur-Ille le matin à 6h55 (Correspondance - Train 7h15) et le soir au départ de Montreuil-Sur-Ille à 17h50 en direction de Saint-Médard-Sur-Ille.

Initialement, ces travaux ne devaient pas impacter le fonctionnement de la Halte. Or, la crise sanitaire a suspendu les travaux du souterrain et en a décalé l'ouverture. Par conséquent les usagers ne peuvent traverser d'un quai à l'autre, car le renouvellement des voies impose la neutralisation des dispositifs d'alerte et de fonctionnement du passage à niveau n°11.

La traversée des voies ferrées par les piétons et cycles sera rétablie le vendredi 3 juillet par le **nouveau souterrain en service**.

Responsable de la publication : Noël Bournonville - Impression : Mairie de Saint-Médard-sur-Ille

BIBLI DRIVE

La bibliothèque ouvre en mode drive à partir du lundi 8 juin. Vous pouvez réserver vos documents sur le catalogue en ligne ou bien contacter Marie-Pierre par mail : bibli@saint-medard-sur-ille.fr ou par téléphone le mercredi au 02.99.55.66.40 - Le retrait se fera sur rendez-vous avec un sens de circulation défini. Newsletter : <https://mailchi.mp/68e2273bb9f6/ouverture-de-la-bibliotheque-en-drive> .

DÉPÔTS SAUVAGES

Il est une nouvelle fois constaté des dépôts sauvages aux abords des points de collecte et de recyclage sur le **parking du cimetière**. Outre la pollution visuelle que cela entraîne, ceux-ci engendrent des coûts de nettoyage et d'évacuation pour la commune. Par conséquent nous rappelons que tout dépôt de déchets quel qu'il soit est formellement interdit en dehors des containers et des déchetteries. Pour rappel : **La collecte textile** reste suspendue. Il est demandé aux donateurs de bien vouloir « continuer à confiner leurs dons chez eux ».

DÉCHETTERIE

Les déchetteries ont rouvert leurs portes aux particuliers le 12 mai. Leur accès peut se faire uniquement sur rendez-vous par créneaux de 15min. Les inscriptions sont possibles en complétant un formulaire mis en ligne sur le site Internet valcobreizh.fr ou par téléphone de 9h à 12h du lundi au vendredi au 02 99 68 17 27.

Déchetteries accessibles au médardais : Melesse, La Bouëxière, Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin d'Aubigné et Tinténac (celles de Combourg et Liffré sont actuellement fermées pour travaux)

TRANSPORT SCOLAIRE

La rentrée 2020-2021 sera marquée par plusieurs évolutions importantes au sujet des transports scolaires. L'une des principales nouveautés est liée à la période que nous traversons : les inscriptions pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/ille-et-vilaine>

MOBILITÉS

La communauté de commune lance un appel à projet en faveur de la mobilité. Vous avez une idée ? Alors déposez votre projet avant le 4 juillet ou le 28 septembre 2020 (2eme dépôt). Tout groupe de citoyens ou association peut y répondre. Pour cela retrouvez les documents sur le site internet du Val d'Ille Aubigné (<https://www.valdille-aubigne.fr/>) . Les projets retenus bénéficieront d'un accompagnement et d'une aide financière de 500 € à 1 000 €.

Prochaine publication en Juillet : le bulletin municipal
Imprimé sur du papier 100% recyclé